



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

12 février 2013

RETRAIT DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL !

Alors que le gouvernement travaille d'arrache pied pour transcrire l'accord interprofessionnel Médef /syndicats sous forme de loi, Laurence Parisot, la présidente du Médef, a poussé des hauts cris l'accusant de « gauchir » l'accord signé en janvier. Sous la pression du Médef et de la CGPME, le gouvernement a immédiatement fait machine arrière. Le Médef est donc satisfait : le gouvernement s'est mis au garde à vous et l'accord entérinant un grave recul des droits des travailleurs sera présenté tel quel au conseil des ministres du 6 mars.

Le gouvernement espère faire passer la loi au mois de mai. Il n'est donc pas trop tard pour obliger patronat et gouvernement à retirer ce texte. Mais il y a une condition à cela : que la grève du 5 mars appelée par la CGT et FO soit un succès, et cela dépend uniquement de nous !

GRÈVE À LA SERMAT : REcul DE LA DIRECTION

Les travailleurs de la SERMAT se sont mis en grève du lundi 4 février au vendredi 8 février paralysant de fait une grande partie de l'activité portuaire. Ils refusaient de se voir privés des tâches d'entretien des portiques que les patrons regroupés au sein du GIE voulaient confier exclusivement à l'entreprise Kalmar qui a construit les portiques.

La grève a finalement contraint les patrons à suspendre leur décision. En attendant des négociations sont ouvertes entre la CGTR et le patron de la SERMAT.

NON À L'ÉCOLE À DEUX VITESSES !

Aujourd'hui, plusieurs syndicats de l'Education nationale, dont la CGTR, ont appelé à une mobilisation contre la réforme du ministre Peillon.

Parmi les mesures annoncées il y a le passage à la semaine de 4 jours et demi pour les enseignants et les élèves. Les syndicats dénoncent le fait que les heures qui seront effectuées le mercredi ou le samedi ne seront pas compensées par des embauches supplémentaires ni dans l'Education nationale ni dans les communes qui auront en charge les activités périscolaires et qui pour beaucoup manquent de trésorerie. Derrière cette réforme se cache la territorialisation de l'Education nationale avec le risque fort de voir se développer encore plus une école à deux vitesses, celle des villes riches et celle des villes pauvres.



ÇA BOUGE À LA POSTE !

À l'appel de la CGTR, de FO et de SUD, les travailleurs de la distribution du courrier de Saint Denis se sont mis en grève pour obtenir un salaire minimum à 1500 €, une augmentation de la prime de leur prime ultra marine et des embauches supplémentaires locales pour faire face aux charges de travail sans cesse croissantes.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Ils exigent aussi que tous les CDD dont abuse la direction soient transformés en CDI. A travail pérenne doit correspondre des emplois pérennes !

Assez de la précarité !

FONCTION PUBLIQUE : SALAIRES AU POINT MORT

Le gouvernement vient d'annoncer aux fonctionnaires que leurs salaires continueront à être bloqués en 2013. Le point d'indice qui sert à leur calcul ne sera pas revalorisé. Les fonctionnaires n'avaient eu aucune augmentation en 2011 et 2012. Cette troisième année de blocage entérine une perte sèche de pouvoir d'achat pour les 2,3 millions de travailleurs de l'Etat.

L'Etat fait ainsi payer ses cadeaux au patronat par des économies faites sur le dos des salariés en réduisant masse salariale et effectifs, dégradant aussi le service public dans les hôpitaux, les communes, la DDE et l'Education nationale, etc.

Tout comme dans le privé, les travailleurs du public sont victimes de la politique d'austérité imposée par le patronat. Pour que cela change, c'est tous ensemble qu'il faut lutter !

LES RETRAITES DANS LE COLLIMATEUR

Dans l'exacte continuité de la politique de Sarkozy, le gouvernement s'apprête à nous imposer une nouvelle « réforme des retraites » avant la fin de l'année. Travailler jusqu'à 62 ans ne suffirait plus pour équilibrer les caisses de retraites. On nous parle aujourd'hui de 63 ans. Le Médef réclame lui 65 ans.

Au prétexte d'une moindre rentrée d'argent dans les caisses de retraites complémentaires (ARCCO et AGIRC), le gouvernement et le patronat s'apprêtent aussi à désindexer celles-ci d'un point par rapport à l'inflation, ce qui équivaldrait à prélever 500 millions dans les poches des retraités... et à augmenter les cotisations sur les retraites !

S'en prendre aux travailleurs, telle est l'unique solution imaginée par les dirigeants économiques et politiques.

Pour notre syndicat, les travailleurs ont sué sang et eau toute leur vie pour enrichir les patrons, c'est à ces derniers de payer pour leur assurer au moment de leur mise en inactivité une retraite décente !

PRISONNIERS, MAIS PAS SANS DROITS !

MKT, une des nombreuses sociétés faisant travailler les prisonniers en France, pour des tarifs allant de 1,68 € à 2,18 € de l'heure, vient d'être condamnée à plusieurs milliers d'euros pour avoir licencié une prisonnière au titre de dommages et intérêts pour licenciement abusif, rappel de salaires et congés payés.

Non content de profiter d'une main d'œuvre à très bon marché, le patronat était en plus dispensé de lui établir un contrat de travail, de lui payer des indemnités de maladie, de chômage ou de congés payés.

Ce jugement, qui a des chances de faire jurisprudence, rétablit une certaine justice et c'est tant mieux !

Chaque mardi soir de 18H00 à 19H30 l'Union Régionale Est donne rendez-vous dans son local aux militants et aux travailleurs pour discuter de leur situation dans les entreprises, de la politique du gouvernement et des réponses que doivent y apporter les travailleurs.

La CGTR vous y attend nombreux !

La CGTR, votre force pour l'avenir !

Syndiquez-vous !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68